

**COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE SAINT CRICQ CHALOSSE**

**REUNION DU MERCREDI 12 SEPTEMBRE 2018 à 20h30**

\*\*\*\*\*

**Convocation du 06 Septembre 2018**

**ORDRE DU JOUR :**

- **1 - Délibération sur le transfert de la compétence d'assainissement collectif de la part des communes d'Amou, Bastennes, Brassempouy, Caupenne, Gaujacq, Nassiet, Pomarez et Poyartin, le transfert de la compétence Schéma Directeur d'assainissement de la commune de Gaujacq et la modification des statuts du Syndicat des Eschourdes.**
- **2 – Délibération rapport annuel 2017 du syndicat des Eschourdes sur le prix et la qualité du service public.**
- **3 – Choix du prestataire pour la réfection des fenêtres et portes-fenêtres du château**
- **4 – Réévaluation du prix des loyers.**
- **5 -Questions diverses**

**L'an deux mil dix-huit et le douze septembre, à vingt heures et trente minutes,**

Le Conseil Municipal de la commune, dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du conseil de la mairie, sous la présidence de LABORDE Aimée, Maire.

**Présents :** Aimée LABORDE, Sylvie LABORDE, Nadine THIBAudeau, Thierry DUFAU, Sandrine GAVELLE, Alain DUFAU, Rosine BATS, José DUPOUY, Fabien DUFAU, Rémi LASSALLE, Olivier GAULIN, Jean-Charles DANDIEU et Jean-Michel COMMARRIEU.

**Excusé :** Nicolas DUPLANTIER

**Secrétaire de séance :** Fabien DUFAU.

**20h39: DEBUT DE LA REUNION**

La réunion commence par la lecture du compte-rendu de la dernière réunion par Monsieur Rémi LASSALLE, et la signature par les membres du Conseil Municipal présents.

**1/ Délibération sur le transfert de la compétence d'assainissement collectif de la part des communes d'Amou, Bastennes, Brassempouy, Caupenne, Gaujacq, Nassiet, Pomarez et**

## **Poyartin, le transfert de la compétence Schéma Directeur d'assainissement de la commune de Gaujacq et la modification des statuts du Syndicat des Eschourdes.**

Une délibération est demandée à toutes les communes adhérentes au syndicat des Eschourdes pour autoriser le transfert de compétences assainissement collectif aux communes citées ci-dessus au dit syndicat.

**VOTE : 13 POUR** A l'unanimité.

## **2/ Délibération rapport annuel 2017 du syndicat des Eschourdes sur le prix et la qualité du service public.**

Le prix de l'eau a déjà été voté lors de l'assemblée générale du syndicat des Eschourdes du 26 Juin 2018, prix : 1.54 €. Une délibération est demandée à toutes les communes adhérentes. Le rapport annuel est voté à l'unanimité.

**VOTE : 13 POUR** A l'unanimité.

## **3/ Choix du prestataire pour la réfection des fenêtres et portes-fenêtres du château**

5 devis ont été contractés en vue du changement des 11 fenêtres du château de Poudenx.

- Miroiterie de Pomarez : 11975 € HT
- Menuiserie DELMON : 9762.01 € HT
- Miroiterie du gave Hagetmau : 8454.57 € HT
- L.A Menuiserie : 10033.66 € HT
- Ets GACHARD : 10845 € HT

Le choix final sera fait sur les moins disant (Miroiterie du Gave et L.A Menuiserie) en fonction des délais de fabrication et de pose. Mme le Maire contactera les deux préposés (Miroiterie du gave à Hagetmau & La Menuiserie à Serreslous)

**VOTE : 13 POUR** A l'unanimité.

## **4/ Réévaluation du prix des loyers**

La commune trouvant de plus en plus de difficultés pour louer les appartements, une réévaluation à la baisse des loyers a été proposée au Conseil Municipal sur deux loyers. Appartement au 69 allée du Château, vacant à ce jour, montant du loyer proposé à 490 €

Appartement au 162 rue Cyrille Labeyrie, montant du loyer proposé à 549 €  
Le Conseil Municipal délibère à l'unanimité ces baisses de loyer.

**VOTE : 13 POUR** à l'unanimité.

QUESTIONS DIVERSES :

La demande de subvention DETR 2018 concernait l'accès aux handicapés aux bâtiments publics. Madame le Maire précise qu'elle a sollicité une demande de subvention de DETR 2019 pour la réfection des fenêtres et portes-fenêtres du Château avec l'autorisation de commencer les travaux en 2018.

Après l'exécution de ces travaux, toutes les ouvertures du château seront rénovées.

**SIVU :**

L'inspecteur d'académie a pris la décision de supprimer une classe le 15 juin pour la rentrée de septembre 2018.

L'effectif de nos élèves est en diminution constante chaque année. Avant de supporter la suppression d'une autre classe, Madame le Maire demande au Conseil Municipal de réfléchir au devenir du SIVU.

**HALL DES SPORTS :**

Rémi Lassalle signale de nouvelles infiltrations sur la toiture du hall des sports.  
Des devis seront demandés en urgence aux entreprises concernées.

**SCCA :**

Journée détente : Une journée détente est organisée le 23 Septembre avec de nombreuses activités et repas le midi. La totalité des inscriptions à la marche du matin sera reversée à l'association LA HOLI.

**22h27: LA SEANCE EST LEVEE.**